

TROUSSE DE DEMANDE POUR L'OBTENTION D'UN BAIL DE LOT DE CAMP

Un bail de lots de camp est un accord juridique qui autorise l'utilisation d'une terre de la Couronne par un particulier ou un groupe privé afin d'établir et d'entretenir un lot de camp récréatif. Les baux sont délivrés pour une période de 10 ans.

La superficie du bail est d'environ 0,4 hectare (un acre), sur lequel une habitation permanente fixée peut être placée, conçue pour une utilisation saisonnière ou à temps partiel et non comme résidence principale. Le camp fixé au sol doit être construit dans les trois premières années du bail.

Un camp est une structure bâtie qui :

- fournit un hébergement temporaire;
- est fixée à un lot de camp loué à bail au moyen d'une structure de soutien enterrée ou hors-terre (p. ex. : blocs, fondation);
- peut être placée ou construite sur le lot et comprendre une maison modulaire ou préfabriquée transportée sur le lot loué à bail;
- ne comprend pas les garages, les remises, les hangars, les véhicules récréatifs ou autres véhicules et les caravanes, que les roues soient attachées ou enlevées.

DROITS DE DEMANDE

345,00 \$ montant non remboursable (300,00 \$ plus 45,00 TVH).

*Les frais sont établis conformément au *Règlement sur l'administration des terres de la Couronne - Loi sur les terres et forêts de la Couronne*, et ils peuvent être modifiés sans préavis.

PROCESSUS

La demande sera examinée par la Direction des terres de la Couronne. Le demandeur doit n'avoir aucun compte en souffrance auprès du ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources (p. ex. non-paiement du loyer, de l'impôt foncier, etc.). L'examen de la demande aura une durée de 4 à 8 semaines.

Permis et autorisations : Le demandeur doit se conformer à toutes les lois municipales, provinciales, fédérales ou des communautés rurales, et doit obtenir notamment tous les permis et autorisations requis, tels qu'un permis de construction, un permis d'exploitation agricole, un permis d'exploitation de carrière, un permis de modification de cours d'eau ou d'une terre humide, ou un permis d'entreposage de produits pétroliers.

Information : Pour communiquer avec le Centre de services des demandes d'utilisation des terres du ministère, composez le 1-888-312-5600 sans frais ou visiter le site http://www2.gnb.ca/content/gnb/fr/ministeres/Ressources_naturelles.html.

SI VOTRE DEMANDE EST APPROUVÉE

Une fois que la demande aura été évaluée et approuvée, le ministère vous fera parvenir une lettre vous faire part des autres conditions à remplir, qui peuvent comprendre celles qui suivent :

Plan d'arpentage : Si le terrain n'a pas été arpenté, le demandeur doit embaucher, à ses frais, un arpenteur- géomètre immatriculé du Nouveau-Brunswick. Le plan d'arpentage doit être présenté au ministère pour approbation.

Conditions requises lors de l'établissement du bail

Frais de préparation : 230,00 \$ non remboursable (200,00 \$ plus 30,00 \$ TVH). Frais exigés pour toutes les demandes approuvées lorsque le bail est délivré

Loyer annuel: Montant à payer (pour la période allant jusqu'au 1^{er} avril de l'année suivante) lorsque le bail est signé. Le loyer annuel est basé sur la superficie en hectare du bail et une facture sera envoyée le 1^{er} avril

Par exemple, le loyer annuel d'un lot de camp de 0,4 ha dans les hautes terres est de 320 \$, alors que celui d'un lot de camp riverain est de 640 \$.

Votre demande peut être assujettie à d'autres modalités ou conditions.

Formulaire de demande – bail de lots de camp

Ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources

Centre de services des demandes d'utilisation des terres

C. P. 6000

Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Adresse de messagerie : 1350, rue Regent, Fredericton (N.-B.) E3C 2G6

Téléphone : 1-888-312-5600 Télécopieur : 506-457-4802



DEMANDEUR			
<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> M ^{me}	<input type="checkbox"/> M ^{lle}	Nom ou nom de la compagnie
Adresse postale (rue, appartement, Ville ou village, Province, Code postal)			
Langue:	<input type="checkbox"/> Anglais	<input type="checkbox"/> Français	Personne-ressource :
Correspondance :	<input type="checkbox"/> Service postal	<input type="checkbox"/> Courriel	Adresse électronique :
Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Télec.	Cellulaire
Statut du demandeur	<input type="checkbox"/> Particulier	<input type="checkbox"/> Partenaires (doivent être propriétaires conjoints)	
Nom du partenaire et l'adresse (rue, appartement, Ville ou village, Province, Code postal)			
Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Cellulaire	
Nom du partenaire et l'adresse (rue, appartement, Ville ou village, Province, Code postal)			
Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Cellulaire	
Nom du partenaire et l'adresse (rue, appartement, Ville ou village, Province, Code postal)			
Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Cellulaire	
Nom du partenaire et l'adresse (rue, appartement, Ville ou village, Province, Code postal)			
Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Cellulaire	
Nom du partenaire et l'adresse (rue, appartement, Ville ou village, Province, Code postal)			
Téléphone (domicile)	Téléphone (bureau)	Cellulaire	

LOCATION	
Nom de la série ou du groupe de lots de camp désignés :	
N° du lot et/ou N° d'identification de la parcelle (NID):	
PAIEMENT ET SIGNATURE	
<input type="checkbox"/> Mandat (fait à l'ordre du ministre des Finances)	
<input type="checkbox"/> Chèque (fait à l'ordre du ministre des Finances)	
<input type="checkbox"/> Visa <input type="checkbox"/> MasterCard	
Numéro de la carte de crédit :	Date d'expiration
Nom indiqué sur la carte de crédit :	
Signature du titulaire de la carte	
<p>Le demandeur comprend que nous pourrions être amenés à évaluer régulièrement les renseignements qu'il nous fournit. Le demandeur consent à la cueillette, à l'utilisation et à la communication de renseignements liés au crédit et à la communication de ces renseignements à des organismes tels que des agences d'évaluation du crédit, des fournisseurs de crédit, des compagnies d'assurances, des arbitres ou des agents. Le demandeur comprend également que si le consentement est révoqué, le ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources pourrait ne plus avoir accès à ses établissements de crédit et pourrait exiger que la totalité du montant en souffrance soit payée. Nonobstant toute révocation, le demandeur accepte que le ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources puisse rendre compte de l'état du compte à l'agence d'évaluation du crédit et au fournisseur de crédit.</p> <input type="checkbox"/> Oui, je suis âgé de 19 ans ou plus	
Je soussigné certifie que les renseignements ci-dessus sont complets et conformes à la réalité.	
Date _____ 20 _____	x _____ Signature du demandeur

Faites parvenir la demande de bail de lot de camp à l'adresse suivante :

Ministère du Développement de l'Énergie et des Ressources
Centre de services des demandes d'utilisation des terres
C.P. 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Adresse d'expédition : 1350, rue Regent, bureau 250, Fredericton (N.-B.) E3C 2G6

Télécopieur : 506-457-4802

Courriel : CL_TCWeb@gnb.ca